

# MIELANGES RELIGIEUX.

POLITIQUES, COMMERCIAUX ET LITTÉRAIRES.

Vol. XI.

Montreal, Mardi, 18 Avril 1848.

No. 63.

## LETTRE

DE N. S. P. LE PAPE PIE IX.

AUX CHRÉTIENS DE L'ORIENT.

Suite et fin.

Le Pape Pie IX à l'orientaux.

Écoutez Notre parole, ô vous tous qui, dans les contrées de l'Orient ou sur ses frontières, vous faites gloire de porter le nom chrétien, et qui cependant n'êtes point en communion avec la sainte Église romaine; et vous surtout qui, chargés des fonctions sacrées ou revêtus des plus hautes dignités ecclésiastiques, avez autorité sur ces peuples. Rappelez-vous l'ancien état de vos Églises, lorsqu'elles étaient unies entre elles et avec les autres Églises de l'univers catholique par le lien de l'unité. Examinez ensuite à quoi ont servi les divisions qui ont suivi et dont le résultat a été de rompre l'unité soit de la doctrine, soit du régime ecclésiastique, non seulement avec les Églises occidentales, mais encore entre vos propres Églises. Souvenez-vous du symbole de la foi, dans lequel vous confessez avec nous, croire l'Église, une, sainte, catholique, et apostolique, et voyez s'il est possible de trouver cette unité de l'Église catholique, sainte et apostolique, au sein d'une pareille division de vos Églises lorsque vous refusez de la reconnaître dans la communion de l'Église romaine, sous l'autorité de laquelle un si grand nombre d'Églises sont unies et le furent toujours dans toutes les parties du monde. Et pour bien comprendre ce caractère de l'unité qui doit distinguer l'Église catholique, réfléchissez sur cette prière rapportée dans l'Évangile de saint Jean (1), par laquelle le Christ, Fils unique de Dieu, prie son Père pour ses disciples: "Père très-saint, conservez dans votre nom ceux que vous m'avez donnés, afin qu'ils soient un comme nous-mêmes;" et il ajoute immédiatement: "Je ne prie pas seulement pour eux, mais aussi pour ceux qui croiront en moi, par le moyen de leur parole, afin que tous soient un, comme Toi, Père en Moi, et Moi en Toi, et afin qu'eux-mêmes soient en un, comme Tu es en Moi, et Moi en Toi, et afin qu'ils soient un avec nous." Or, l'auteur même du salut de l'homme, le Christ, Notre-Seigneur, a posé le fondement de son unique Église, contre laquelle ne prévaudront pas les portes de l'enfer, dans le Prince des Apôtres, Pierre, à qui il a donné les clefs du Royaume des cieux (2); pour qui il a prié, afin que sa foi ne défaille jamais, lui commandant, en outre, de confondre ses frères dans cette même foi (3); à qui il a confié la charge de père et ses agneaux et ses brebis (4), c'est-à-dire toute l'Église qui compose les agneaux et les brebis véritables du Christ. Et ces prérogatives appartiennent pareillement aux évêques romains, successeurs de Pierre; car, après la mort de Pierre, l'Église ne peut être privée du fondement sur lequel elle a été bâtie par le Christ, elle qui doit durer jusqu'à la consommation des siècles. C'est pourquoi saint Irénée, disciple de P. Lycoparpe, qui avait lui-même reçu les enseignements de l'apôtre Jean, Irénée, ensuite évêque de Lyon que les Orientaux aussi bien que les Occidentaux comptent parmi les principales lumières de l'antiquité chrétienne, voulant, pour réfuter les hérétiques de son temps, constater la doctrine transmise par les apôtres, eut inutilement d'énumérer les successions de toutes les Églises d'origine apostolique; il leur parut suffisant d'alléguer contre les novateurs la doctrine de l'Église romaine, parce qu'il dit: "C'est une nécessité que toute l'Église c'est-à-dire les fidèles répandus dans tout l'univers, conviennent, à cause de sa suprématie suprême, avec cette Église romaine, dans laquelle, selon le témoignage universel, a toujours été conservée la tradition qui vient des Apôtres (5)." Vous tenez tous, Nous le savons, à conserver la doctrine gardée par vos ancêtres. Suivez donc les anciens évêques, les anciens chrétiens de toutes les contrées de l'Orient; les innombrables monuments attestent que, d'accord avec les occidentaux, ils respectaient l'autorité des Pontifes romains. Entre les documents les plus remarquables que l'antique Orient a laissés sur ce sujet (autre le témoignage d'Irénée, que nous venons de citer), Nous aimons à rappeler ce qui se passa, au quatrième siècle, dans la cause d'Athanasie, évêque d'Alexandrie, non moins illustre par sa sainteté que par sa doctrine et son zèle pastoral. Condamné injustement par des évêques de l'Orient, surtout dans le concile tenu à Tyr, et chassé de son Église, il vint à Rome, où se rendirent aussi d'autres évêques des contrées orientales, comme lui injustement dépossédés de leurs sièges. "L'évêque de Rome (c'était Jules, notre prédécesseur) ayant examiné la cause de chacun d'eux, et les trouvant tous fidèles à la doctrine de la foi de Nicée, et d'accord en tout avec lui-même, les reçut dans sa communion. Et parce que, à cause de la dignité de son siège, le soin de tous lui appartenait, il rendit son Église à chacun de ces évêques. Il écrivit aussi aux évêques de l'Orient, les réprimandant, parce qu'ils n'avaient pas jugé selon la justice dans la cause de ces évêques, et parce qu'ils troublaient la paix des Églises (6)." — Au commencement du cinquième siècle, Jean-Chrysostôme, évêque de Constantinople, non moins illustre qu'Athanasie, condamné à Calcédoine, dans un concile, par une souveraine injustice, eut recours, par ses lettres et par ses sermons, à notre Siège apostolique, et fut déclaré innocent par notre prédécesseur, saint Innocent Ier (7).

Le concile de Calcédoine, tenu en 451, est un autre et célèbre monument de vénération de vos ancêtres pour l'autorité des Pontifes romains. Les six cents évêques qui le composaient, presque tous de l'Orient (sauf quelques rares exceptions) après avoir entendu, dans la seconde session, la lecture d'une lettre du Pontife romain, saint Léon-le-Grand, s'écrièrent tous d'une seule voix: Pierre a parlé par la bouche de Léon. Et l'assemblée, que présidaient les légats pontificaux, s'étant ensuite séparée, les Pères du concile, dans la relation des faits par eux envoyée à saint Léon, affirmèrent que lui-même, dans la personne de légats, avait commandé aux évêques réunis, comme la fête aux nombres (1). Et ce n'est pas seulement les actes du Concile de Calcédoine, mais encore les actes de tous les autres anciens conciles de l'Orient, que Nous pourrions alléguer et par lesquels il est constant que les Pontifes romains ont toujours eu la première place dans les Conciles, surtout dans les Conciles œcuméniques, et que leur autorité a été invoquée et avant la célébration des Conciles et après leur dissolution. Du reste, en-dehors des Conciles, nous avons grand nombre de passages des écrits des Pères et des anciens auteurs de l'Orient, ainsi que beaucoup d'actes de leur histoire, par lesquels il est évident que l'autorité suprême des Pontifes romains a toujours été en vigueur dans tout l'Orient, du temps de vos ancêtres. Mais il serait trop long de rapporter ici tous ces témoignages; ceux que Nous avons indiqués suffisent, d'ailleurs, pour montrer la vérité; Nous Nous contenterons donc de rappeler comment, au temps même des apôtres, se conduiraient les frères de Corinthe, à l'occasion des dissensions qui avaient si gravement troublé leur Église. Les Corinthiens s'adressèrent à saint Clément, qui, peu d'années après la mort de Pierre, avait été Pontife de l'Église romaine; ils lui écrivirent à ce sujet, et chargèrent Fortunat de lui porter ces lettres. Clément, après avoir minutement examiné l'affaire, chargea le même Fortunat, auquel il adjoint ses propres envoyés, Claudius Ephebe et Valère Vaton, de porter à Corinthe cette fameuse lettre du saint Pontife de l'Église romaine (2), à laquelle les Corinthiens et tous les autres Orientaux attachaient tant de prix, que, dans les siècles suivants, on la lisait publiquement dans beaucoup d'Églises (3).

Nous vous exhortons donc et Nous vous conjurons de ne plus tarder à rentrer dans la communion du saint Siège de Pierre, dans lequel est le fondement de la véritable Église du Christ, comme l'attestent et la tradition de vos ancêtres, ainsi que la tradition des autres anciens Pères, et les paroles même de Notre Seigneur Jésus-Christ, contenues dans les saints Évangiles et que nous avons rapportées. Car il n'est pas, il ne sera jamais possible que ceux-la soient dans la communion de l'Église, Une, sainte, Catholique et Apostolique, qui veulent être séparés de la solidité de la Pierre sur laquelle l'Église a été divinement édifiée.

Aucune raison ne peut donc vous excuser de ne pas revenir à la véritable Église et à la communion de ce saint Siège. Vous le savez bien, dans les choses qui touchent à la profession de la religion divine, il n'est rien de si dur qu'on ne doive supporter pour la gloire du Christ et pour le prix de la vie éternelle. Quant à Nous, Nous vous en donnons l'assurance, rien ne nous serait plus doux que de vous voir revenir à notre communion; bien loin de chercher à vous alliger par quelque prescription qui pourrait paraître dure, Nous vous recevrons avec une bienveillance toute paternelle et avec le plus tendre amour, selon la coutume constante du saint Siège. Nous ne vous demandons que les choses absolument nécessaires: revenez à l'unité; accordez-vous avec Nous dans la profession de la vraie foi, que l'Église catholique retient et enseigne; avec l'Église même, gardez la communion du siège suprême de Pierre. Pour ce qui est de vos rites sacrés, il n'y aura à rejeter que les choses, qui s'y rencontrent, contraires à la foi et à l'unité catholiques. — Ce la effacé, vos antiques liturgies orientales demeureront intactes; Nous avons déjà déclaré dans la première partie de cette lettre combien, ces liturgies Nous sont chères, et combien elles l'ont toujours été à nos prédécesseurs, à cause de leur antiquité et de la magnificence de leurs cérémonies, si propres à nourrir la piété.

De plus, Nous avons libéré et arrêté, quant aux ministères sacrés, aux prêtres et aux pontifes des nations orientales qui reviendront à l'unité catholique, de tenir la même conduite qu'ont tenue nos prédécesseurs en tant d'occasions, dans les temps qui ont immédiatement précédé celui où Nous vivons et dans les temps antérieurs; Nous leur conserverons leur rang et leurs dignités, et Nous compterons sur eux, non moins que sur les autres clercs catholiques de l'Orient, pour maintenir et propager parmi leurs peuples le culte de la religion catholique. Enfin, Nous aurons la même bienveillance et le même amour pour eux et pour les laïques qui reviendront à Notre communion, que pour tous les autres catholiques orientaux; Nous Nous appliquerons, sans relâche et avec le plus grand soin, à bien mériter des uns et des autres.

Daigne le Dieu très-éminent donner à notre parole une vertu efficace! que ses bénédictions se répandent sur ceux de nos frères et de nos fils qui partagent notre sollicitude pour le salut de vos âmes! Oh! si cette consolation Nous était donnée de voir l'unité catholique rétablie parmi les chrétiens de l'Orient, et de trouver dans cette unité un nouveau secours pour propager de plus en plus la foi véritable de Jésus-Christ parmi les nations infidèles! Nous ne cessons pas de le demander au Dieu des miséricordes, Père des lumières, par son Fils unique, notre Rédempteur, par les prières et les supplications les plus ardentes, invoquant la protection de la très-bonne Vierge, Mère de Dieu, et des saints Apôtres, des Martyrs, des Pères, qui par leur prédication, leur sang, leurs vertus et leurs écrits, ont conservé et propagé dans l'Orient la véritable religion du Christ. Remplis du désir de vous voir revenir au bercail de l'Église catholique, et de vous bénir, comme nos frères et comme nos fils, et en attendant le jour où cette joie nous sera donnée, Nous témoignons de nouveau Notre affection et Notre tendresse aux ca-

tholiques répandus dans les contrées de l'Orient, à tous Patriarches, Primats, Archevêques, Evêques, clercs et laïques, et Nous leur donnons Notre bénédiction apostolique. Donnée à Rome, près Sainte-Marie-Majeure, le 6 janvier 1848, la seconde année de Notre pontificat.

LE PAPE PIE IX.

## RAPPORT.

Le comité permanent des chemins de fer et des lignes de télégraphes a l'honneur de faire son second rapport:

Le comité a considéré avec une vive attention la question de la construction des chemins de fer dans le Canada, sujet dont l'importance ne saurait être exagérée et que le public a su apprécier en déclarant qu'il est trop bien établi dans la Grande-Bretagne et les Etats-Unis que les chemins de fer contribuent très puissamment à développer les ressources d'un pays, sous le rapport de l'agriculture comme sous le rapport du commerce, pour qu'il soit nécessaire de le discuter. La configuration de cette Province est naturellement bien adaptée à la construction des chemins de fer, et notre pays en retirerait autant et peut-être plus d'avantages qu'aucun autre pays du monde. Possédant durant l'été, par la voie de ses fleuves magnifiques, de grandes facilités pour le commerce intérieur et extérieur, le Canada rencontre de grands désavantages dans la cessation complète des affaires et dans l'impossibilité où il est d'avoir accès aux marchés Européens durant ses longs hivers.

Ces désavantages, on ne saurait les surmonter que par un système vaste et bien combiné de chemins de fer; par là on donnerait au commerce intérieur et extérieur une carrière libre et non interrompue tout le cours de l'année, et on le placerait sur un pied d'égalité avec celui des Etats voisins.

Les trois grandes lignes de chemins de fer qui se présentent d'abord à l'attention du public, comme ayant une importance première et comme liées à la prospérité générale de la Province, sont:

1. La ligne qui s'étend de Québec à l'ouest, par la rive nord du fleuve St. Laurent et du Lac Ontario, jusqu'à Toronto, depuis cette cité jusqu'à Hamilton, et de là par le Grand chemin de fer occidental jusqu'à Windsor, vis-à-vis Détroit, dans l'état de Michigan.

2. Le chemin de fer en contemplation et maintenant en voie de progrès depuis le St. Laurent, vis-à-vis Montréal, jusqu'à la ligne provinciale, et là se liant à un autre chemin aussi en voie de progrès, traversant la cité de Portland, dans l'état du Maine, jusqu'à la mer Atlantique.

3. Le chemin de fer reliant les cités de Québec et de Halifax, et traversant les provinces de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick.

On propose encore diverses autres lignes de chemins de fer, toutes éminemment utiles aux diverses localités, mais le Comité ne les a pas prises en considération parce qu'elles sont généralement d'une étendue limitée, et qu'elles peuvent être en toute sûreté laissées à des entreprises individuelles.

La première ligne se divise naturellement en cinq sections:

1. En commençant à Québec, la première section se terminera à Montréal, distance d'environ 180 milles. On n'a pas encore obtenu de charte pour cette partie de la ligne, on l'on n'a pas encore pris de mesures pour en obtenir une. La compagnie du chemin de fer du St. Laurent et de l'Atlantique se propose de faire passer ce chemin à travers les Townships de Melbourne, en se dirigeant vers Québec. Reste à décider s'il vaudrait mieux continuer ce chemin jusqu'à Québec ou en faire un autre sur la rive nord du fleuve. Comme il n'a pas été fait d'arpentage pour cette section, on ne saurait en évaluer le coût probable.

2. La seconde section de Montréal à Kingston, distance d'environ 180 milles, est un autre chaînon nécessaire dans la grande chaîne des communications par voie de chemins de fer. En 1845 on obtint une charte à cet effet; mais la compagnie ne s'est pas encore organisée, et l'on n'a encore fait ni arpentages, ni estimations. En vertu d'une autre charte l'on a complété un chemin de fer entre Montréal et Lachine. En vertu de sa charte, cette dernière compagnie est tenue, à certaines conditions spécifiées, de transporter son chemin de fer à toute autre compagnie qui voudra le continuer jusqu'à Kingston, et qui aura dépensé *bona fide* la somme de £100,000 à cet effet. Cette section, reliant comme elle le fait, la grande chaîne des lacs avec la première ville commerciale du Canada et avec la navigation Atlantique, commandera indubitablement un commerce vaste et lucratif. Il est probable que, dans le cours de quelques années, ce chemin sera coupé par un autre chemin de fer qui ira de Bytown à Prescott et qui reliera la Rivière des Outaouais avec le St. Laurent. Le chemin de fer de Ogdensburg qui aboutit vis-à-vis Prescott contribuera aussi beaucoup à en augmenter le commerce.

3. La troisième section s'étend depuis Kingston, 165 milles le long du lac Ontario, jusqu'à Toronto. On a obtenu une charte pour ce chemin; l'arpentage préliminaire en a été fait et le coût probable en a été évalué à £356,000. Les avantages de ce chemin sont longuement exposés dans le Prospectus de la compagnie et dans le Rapport de l'ingénieur qu'elle a employé en 1846. Il rattachera à Kingston le chemin de fer de Rome, Watertown et de Cap Vincent, dans l'état de New-York, par le moyen de bateaux à vapeur traversant le St. Laurent, et un petit chemin de fer de sept milles à travers l'île de Wolfe. On établira ainsi par les chemins de fer une voie de communication complète entre Kingston et les villes de l'Atlantique—Boston et New-York. La compagnie du chemin de fer de Port Hope et Peterborough a fait de grands efforts pour commencer son entreprise qui traversera la grande route à Port Hope et y versera le commerce actif et sans cesse croissant des districts de Newcastle et de Colborne.

4. Il a aussi été accordé une charte pour la quatrième section qui relie Toronto à Hamilton. La longueur de cette partie de la ligne est d'environ 40 milles, mais elle n'a pas encore été commencée, et la compagnie n'a encore fait aucun préparatif pour cet objet.

5. La cinquième et dernière section est depuis quelques années devant le public sous le nom de "grand chemin de fer occidental." On ne saurait mieux parler de cette grande entreprise qu'en citant l'extrait suivant du rapport fidèle et minutieux de M. C. B. Stuart, l'ingénieur en chef, en date du 1er septembre dernier: "Les Actionnaires de cette compagnie peuvent contrôler et approprier les profits d'une ligne de chemins de fer, de 228 milles de longueur, en vertu d'un charte libérale, qui accorde le droit d'exiger des péages sans aucune restriction légale, de faire diverses autres lignes de chemins importantes, à travers une partie du pays richement favorisé par la nature, et occupant un site qui, sous le rapport des facilités et du peu de dépenses qu'en nécessiterait le fonctionnement, n'a pas d'égal en ce pays ni même en Europe. Commencant à l'ouest, au fond du Lac Erie où les bateaux à vapeur ont établi une communication journalière avec les grands lacs des régions supérieures et les terres fertiles des Etats de l'Ouest, joint à un chemin de fer presque maintenant fini, il complète la ligne jusqu'au cœur du Michigan, arrêtant sur sa route, par ses tributaires, aux ports magnifiques des Lacs St. Clair, Huron et Ontario, et se terminant à l'Est à la Rivière Niagara où deux chemins de fer et un magnifique canal continuent jusqu'à New-York et Boston; et le Lac Ontario et le St. Laurent forment encore une autre voie de communication jusqu'à Montréal et Québec. Ces travaux semblent être destinés à absorber le commerce de régions plus étendues qu'il est rarement donné à une spéculation privée d'exploiter."

5. La cinquième et dernière section est depuis quelques années devant le public sous le nom de "grand chemin de fer occidental."

On ne saurait mieux parler de cette grande entreprise qu'en citant l'extrait suivant du rapport fidèle et minutieux de M. C. B. Stuart, l'ingénieur en chef, en date du 1er septembre dernier:

"Les Actionnaires de cette compagnie peuvent contrôler et approprier les profits d'une ligne de chemins de fer, de 228 milles de longueur, en vertu d'un charte libérale, qui accorde le droit d'exiger des péages sans aucune restriction légale, de faire diverses autres lignes de chemins importantes, à travers une partie du pays richement favorisé par la nature, et occupant un site qui, sous le rapport des facilités et du peu de dépenses qu'en nécessiterait le fonctionnement, n'a pas d'égal en ce pays ni même en Europe. Commencant à l'ouest, au fond du Lac Erie où les bateaux à vapeur ont établi une communication journalière avec les grands lacs des régions supérieures et les terres fertiles des Etats de l'Ouest, joint à un chemin de fer presque maintenant fini, il complète la ligne jusqu'au cœur du Michigan, arrêtant sur sa route, par ses tributaires, aux ports magnifiques des Lacs St. Clair, Huron et Ontario, et se terminant à l'Est à la Rivière Niagara où deux chemins de fer et un magnifique canal continuent jusqu'à New-York et Boston; et le Lac Ontario et le St. Laurent forment encore une autre voie de communication jusqu'à Montréal et Québec. Ces travaux semblent être destinés à absorber le commerce de régions plus étendues qu'il est rarement donné à une spéculation privée d'exploiter."

M. Stuart dit encore: "Ce sont des travaux qui, traversant la Péninsule Occidentale du Canada, dépendent pour leur soutien:—

1. Des articles de commerce et du nombre de voyageurs qui, venant de l'Est par le grand nombre de bateaux à vapeur qui y sont en opération, suivront le St. Laurent et le Lac Ontario jusqu'à l'embouchure de la Rivière Niagara, et jusqu'à la ville de Hamilton, à la tête du lac.

2. De ceux qui viendront de l'Etat de New-York par le Canal Erie jusqu'au bas du Lac Erie et de la Rivière de Niagara, près des Chutes.

3. De ceux qui venant des Cités de New-York et de Boston et des autres ports des Etats de la Nouvelle-Angleterre par la voie des chemins de fer actuels, en traversant New-York jusqu'à Buffalo et les chutes de Niagara, se rendront dans le Michigan et les Etats du Nord-Ouest.

4. De ceux qui viendront par bateaux à vapeur, des Lacs Michigan, Supérieur et Huron jusqu'à l'extrémité occidentale de votre chemin.

5. De ceux des Etats du Michigan, des Illinois et de la Vallée du Mississippi, venant au même endroit par le chemin de fer central du Michigan qui sera bientôt complété jusqu'au Lac Michigan, vis-à-vis Chicago.

Ce sont là les grandes ressources sur lesquels vous pouvez compter dans votre entreprise. Les lignes déjà en opération et qui d'argent vers l'Est ou l'Ouest, ont-à-fait indépendantes de la richesse et des ressources des districts qu'elles traversent et qui forment la patrie la plus populeuse et fertile du Canada Ouest que cette ligne contrôlera sans rival, ou du moins sans que l'on puisse en prévoir.

Le relevé complet de toutes les routes que l'on devrait explorer, ont porté à croire qu'il n'y a point de terrain convenable sur lequel on puisse placer une ligne des deux côtés de celle que l'on vous a recommandée."

La principale ligne du Grand Chemin de fer occidental s'étend depuis Hamilton jusqu'à Windsor, distance d'environ 186 milles, et coûtera, suivant les estimations de l'ingénieur, la somme de £999,553.

De cette ligne il en part une qui va de Hamilton, 42 milles, jusqu'à la rivière de Niagara, évaluée à £248,767. Une autre branche va jusqu'au Port Sarria, au pied du Lac Huron. Cette dernière est longue d'environ 50 milles et coûtera £166,410, faisant monter le coût total du grand chemin de fer occidental et de ses branches à £1,401,930.

D'après la pétition que la compagnie a présentée à cette chambre dans le cours de la session actuelle, et qui a été renvoyée au comité, il paraît que le fonds social de la compagnie est de £1,500,000 partagés en 60,009 actions de £25 chaque; sur ce nombre, 20,725 actions ont été prises en Angleterre; cinq pour cent a été payé sur 10,000 de ces dernières; et sur les 10,725 qui restent, il a été payé cinq chelings sterling par action; que 5,000 actions ont été prises dans la province, et qu'il a été payé cinq pour cent sur ces actions; que le montant pris par les entrepreneurs sera d'environ £341 actions, faisant en tout 34,722 actions. On voit encore dans cette pétition, que la compagnie a acquis le droit de passage pour la plus grande partie de la distance, et qu'elle s'est procuré de vastes terrains à Windsor, Chatham, Lobo, London, Hagersoll, W. a 1810, Paris, Dundas, Hamilton, Grimshy, Sic. Catherine et la Rivière Niagara; que l'on a fait entreprendre cette partie de la ligne qui se trouve entre Hamilton et Niagara; que l'on a fait entreprendre cette partie de la ligne qui se trouve entre London et Windsor, à un prix bien au-dessous de l'évaluation de l'ingénieur, et que les entrepreneurs prennent en paiement des actions dans la dite compagnie pour le quart du prix de l'entreprise; que l'on a commencé les deux sections; que la session dans la cité de Hamilton a aussi été entreprise à un prix bien au-dessous de l'évaluation de l'ingénieur devant aussi prendre des actions pour le quart de leur prix d'entreprise—l'ouvrage est aussi commencé; qu'il est maintenant formé une compagnie qui entreprendra, aux mêmes termes et aux prix fixes par l'ingénieur, le reste de la ligne depuis Hamilton jusqu'à London, ce qui fait que toute la ligne sera donnée à des entrepreneurs solvables pour une somme qui n'excèdera pas le montant des évaluations."

La compagnie a déjà dépensé quinze mille louis, et pour suit le reste de l'ouvrage avec autant de vigueur que ses moyens limités peuvent lui permettre. A continuer.

↳ Voir sur la dernière page quelques détails sur les affaires de Rome, et la réception de l'envoyé du souverain pontife par le grand Turc, avec les paroles échangées entre eux.

(1) Joannis, XXI, 11, 20, et seqq.  
(2) Mattiæi, XVI, 18, 19.  
(3) Lucæ, XXI, 31, 32.  
(4) Joannis, XXI, 15 et seqq.  
(5) Irenæi, contra hæreses, lib. III, cap. 3.  
(6) Sozomène, Hist. ecclésiast., lib. III, c. 8. Voyez aussi saint Augustin, dans son Apologie contre les Ariens, passim.  
(7) V. les lettres de saint Innocent Ier à saint Jean Chrysostôme et les lettres de saint Jean Chrysostôme à saint Innocent, au clergé et au peuple de Constantinople, en l. III des Œuvres de saint Jean Chrysostôme, p. 515 et suivantes, édition des Bénédictins de Saint-Maur.

[1] Table, l. IV, p. 1235 et 1235, édit. de Venise.  
[2] Bibliotheca veterum patrum, à Gallandio edita, t. I, p. 9 et seqq.  
[3] Euseb. Hist. Ecclésiast., lib. III, cap. 16.—Voyez encore dans Eusebe, liv. IV, ch. 23, le témoignage de Denys, évêque de Corinthe.